

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité du
Syndicat Mixte Conservatoire Départemental de Musique des Alpes-Maritimes

Séance du 28 Avril 2014

Objet : **L'an deux mille quatorze et le vingt-huit Avril à 17h30**
Adhésion Le Comité Syndical du Syndicat Mixte, s'est réuni au nombre prescrit
SICTIAM par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de **Monsieur Jean THAON**

Présents ou représentés :

N° 1404/08

MM. THAON, FRERE, BLANCHI, VICTOR, MASSEGLIA, BERTIN,
MMES : FERRIERI, SANTONI, LAURENT, ROUANET, EL-HEFNAOUI, ISNART,
BRUNN-ROSSO, PENIELLO

En vue des évolutions informatiques réglementaires concernant la comptabilité et la paye, notamment la dématérialisation, le Président propose d'adhérer au **Syndicat Intercommunal des Collectivités Territoriales Informatisées des Alpes Méditerranée (SICTIAM)** qui pourra également être sollicité dans d'autres domaines de ses compétences.

Après en avoir délibéré, le Comité décide **à l'unanimité**, d'adhérer au Sictiam, et charge Le Président de toutes formalités nécessaires à cet effet.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les Membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre,

**Le Président,
Jean THAON**

